



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

indice des prix

Question écrite n° 121232

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le système d'évaluation du pouvoir d'achat des Français. Selon un sondage d'octobre 2006, l'évolution du pouvoir d'achat inquiétait 42 % des Français et 68 % estimaient que leur propre pouvoir d'achat n'augmentait pas. Cependant, l'annonce par l'INSEE d'une progression du pouvoir d'achat de 2,3 % en moyenne en 2006 relançait le débat sur le coût de la vie et laissait apparaître un décalage entre l'évaluation et le ressenti. Les données statistiques globales sembleraient de moins en moins adaptées à la représentation d'une réalité complexe. Aussi, afin d'être plus représentatifs, de nouveaux indices ont été annoncés par le Gouvernement pour mieux prendre en compte l'hétérogénéité des structures de consommation, mieux apprécier les différentes catégories sociales et les dépenses « courantes » comme les factures d'eau, d'énergie, de téléphone et le coût du logement. Aussi, il lui serait agréable de connaître la date effective de mise en application de ces différents indices afin d'avoir un éclairage plus pertinent sur le pouvoir d'achat en France.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121232

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3064